

# COMMISSION DES COUPES DU VAR

**La Commission se réunit tous les Jeudis à 14h30**

**Tél. direct : 04.94.08.60.47**

**Réunion du Jeudi 27 Septembre 2018**

**P.V. n° 2**

**Président** : M. Lucien GERARD

**Secrétaire** : M. Jean-Michel DREYFUS

**Représentant du CD** : M. Jean Paul RUIZ

**Présent** : M. William PONT

## INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

## ORDRE DU JOUR

*- Tirage des Coupes du Var Jeunes U19/U17/U15*

## TIRAGE AU SORT COUPE DU VAR U15/U17/U19

Tirage effectué par MME COGGIA Nathalie (responsable du Secrétariat) en présence de MM. BRICARD et BONAVITA de MAR VIVO, M. CATRY de GARDIA CLUB, M. JANIN de PIVOTTE SERINETTE, M. EDLER de CUERS PIERREFEU, MM. BOLARD, PHILIPPS, IVORA de la Commission de Discipline et M. BOUCHON, Président de la Commission des Activités Sportives Jeunes et Seniors.

## COUPE DU VAR U15

***A jouer impérativement le 14 octobre 2018  
sur le terrain du premier club nommé***

- LES ARCS / HYERES FC
- VAL BESSILLON / USAM TOULON
- ROCBARON / COGOLIN
- CAMPS / LES VALLONS
- LA SEYNE FC / AC FLAYOSC
- PIVOTTE SERINETTE / ST ZACHARIE

- HYERES ASPTT / TRANS
- LE MUY / SC DRAGUIGNAN
- BRAS / RAMATUELLE
- RC LA BAIE / ST CYR
- GONFARON / SANARY
- LE PRADET / LA LONDE
- BRIGNOLES / VIDAUBAN
- LE BEAUSSET / ST MAXIMIN
- PIGNANS / LORGUES
- CANNET DES MAURES / ST MANDRIER
- ESTEREL / TOULON HOPITAL
- LE LUC / STE MAXIME
- SC TOULON / TOURVES
- US VAL ISSOLE / CLARET MONTETY
- PUGET SUR ARGENS / CARQUEIRANNE LA CRAU
- LE LAVANDOU / SC NANS
- PAYS DE FAYENCE / LA CADIERE
- ROQUEBRUNE / SOLLIES FARLEDE
- CUERS PIEEREFU / OLLIOULES
- MAR VIVO / LE REVEST

**EXEMPTS :**

GARDIA CLUB - SIX FOURS LE BRUSC - RACING FC TOULON - FREJUS ST RAPHAEL - LA VALETTE

### **COUPE DU VAR U17**

***A jouer impérativement le 14 octobre 2018  
Sur le terrain du premier club nommé***

- T. USAM / SALERNES
- LE REVEST / ROQUEBRUNE
- PIVOTTE SERINETTE / CLARET MONTETY
- BRIGNOLES / TOULON HOPITAL
- CANNET DES MAURES / BORMES
- GIENS / OLLIOULES
- ST TROPEZ / BANDOL
- FC LA SEYNE / LE MOURILLON
- ST MANDRIER / HYERES ASPTT
- RIANES / SANARY
- LE PRADET / LORGUES
- LES ARCS / SC NANS
- AC FLAYOSC / RC LA BAIE
- CUERS PIERREFEU / US VAL D'ISSOLE
- PAYS DE FAYENCE / LA LONDE

**EXEMPTS :**

LES VALLONS - SC DRAGUIGNAN - HYERES FC - FREJUS ST RAPHAEL - ST MAXIMIN - SC TOULON - ST CYR - LA VALETTE - GRADIA CLUB - RAMATUELLE - STE MAXIME - SIX FOURS LE BRUSC - CARQUEIRANNE LA CRAU - PUGET SUR ARGENS - COGOLIN - RACING FC TOULON - MAR VIVO

### **COUPE DU VAR U19**

***A jouer impérativement le 14 octobre 2018  
Sur le terrain du premier club nommé***

- USAM TOULON / ROUGIERS
- ST CYR / PIVOTTE SERINETTE
- BANDOL / AC FLAYOSC
- ST MANDRIER / PAYS DE FAYENCE

**EXEMPTS :**

STE MAXIME - FC LA SEYNE - SOLLIES FARLEDE - SANARY - RAMATUELLE - LA VALETTE - LES ARCS - SC TOULON - SIX FOURS LE BRUSC - OLLIOULES - CARQUEIRANNE LA CRAU - SC DRAGUIGNAN - RACING FC TOULON - FREJUS

ST RAPHAEL - HYERES FC - LE REVEST - LA LONDE - ROCBARON - LE LUC - COGOLIN – TOULON MOURILLON - CSC  
TOULON EST - ST MAXIMIN - PUGET SUR ARGENS - ST ZACHARIE – CAMPS - LE PRADET - GARDIA CLUB

---

**RAPPEL**  
**COUPE DU VAR SENIORS**

Le tirage au sort du Cadrage aura lieu le **Mardi 23 Octobre 2018 à 18h30 au siège du District** (salle du Comité de Direction).

Tour prévu le 18 Novembre 2018.

***Les clubs désirant y assister sont cordialement invités.***

---

*Prochaine réunion*  
*Jeudi 4 Octobre 2018*

**Le Président** : Lucien GERARD  
**Le Secrétaire** : Jean-Michel DREYFUS  
**Le Délégué du C.D.** : Jean Paul RUIZ